

Accueil de
Loisirs

Municipal de Courlaoux

Périscolaire



santé
famille
retraite
services



IMPORTANT

Rentrée scolaire 2023/2024

Afin de valider l'inscription de votre enfant, nous vous prions de **venir à l'accueil de loisirs pour signer la fiche de renseignements** après en avoir pris connaissance et nous avoir remis la fiche avec le tableau joint à ce mail.

A l'issue de cette signature, nous créerons les services demandés et vous pourrez sélectionner les jours dont vous avez besoin.

→ *Tant que nous n'avons pas de fiches signées aucun service ne sera créé, l'enfant ne pourra fréquenter l'accueil.*

PERMANENCES en août

Vendredi 25, lundi 28, mardi 29 de 16h à 19h

Mercredi 30 de 7h30 à 9h30

RENSEIGNEMENTS

ALSH Municipal 133 rue des Ecoles 39570 COURLAOUX
03.84.25.34.29 et/ou alshcourlaoux@orange.fr